

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE MESSENGER
DE
SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE
SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

SOMMAIRE : Sainte Anne, 181.—Léon XIII et l'École, 184.—Nos
devoirs envers l'Eglise, 188.—Difficulté Scolaire, 193.—Nou-
velles de Rome, 194.—Bulletin, 195.—Actions de grâces, 196.
—Recommandations, 199.—Dons à Sainte Anne.

SAINTE ANNE

LE SERVICE DES AUTELS

Une ancienne tradition, appuyée d'ailleurs sur les usages connus des familles pieuses d'Israël, nous montre sainte Anne conduite par ses parents dans le temple pour y recevoir le complément de sa première éducation religieuse et sanctifier sa jeunesse par le service des autels. Un assez grand nombre de jeunes filles habitaient en effet les dépendances du temple et y passaient quelques années sous le regard des prêtres du Seigneur et la sage direction

de veuves choisies avec soin pour cette fonction importante.

Il nous est doux de contempler sainte Anne vivant ainsi à l'ombre de la maison de Dieu ; elle croissait en science et en vertu loin des regards profanes, admirée par ses compagnes et ses maîtresses, objet surtout de la vénération des saints anges gardiens du sanctuaire. N'est-il pas facile de se représenter l'humble jeune fille s'appliquant tout entière à l'étude de la religion, au travail et à la prière ? Sans doute son intelligence éclairée par la lumière divine a parfaitement compris les enseignements de ses pieux parents, mais elle s'instruit davantage encore dans cette science de la religion dont jamais on n'épuise les richesses ; elle étudie les Saintes Ecritures et y adore les desseins de Dieu sur son peuple ; elle recueille avec respect les prophéties qui annoncent le Messie. Son cœur s'enflamme de désirs et d'amour à la pensée que les temps sont proches ; son âme se dilate de reconnaissance en songeant qu'elle fait partie de la famille privilégiée dépositaire des grandes promesses.

A l'étude, sainte Anne joignait le travail manuel. Comme elle était heureuse de consacrer une partie de son temps à ces ouvrages divers qui tous devaient contribuer à l'ornementation du temple ou à l'entretien des vêtements sacrés des prêtres et des lévites ! Quelle joie de travailler ainsi pour le Très-Haut ! et que de fois elle répétait en son cœur la parole de David son ancêtre : j'ai préféré être la dernière dans la maison de Dieu plutôt que d'habiter dans les palais des rois.

Mais surtout son âme, docile aux inspirations de la grâce, s'adonnait avec bonheur à la prière. Les exercices

du culte, les prières réglées par la loi et la tradition étaient l'objet de son zèle et de sa scrupuleuse attention. Si multipliés que fussent ces exercices religieux, ils ne suffisaient pas encore à contenter ses désirs ; son âme priait toujours. Sainte Anne possédait à un haut degré l'esprit de prière, cet esprit qui fait de toutes les actions une oraison continue et permet seul d'accomplir à la lettre la recommandation divine, impossible à réaliser autrement : priez sans interruption : *sine intermissione orate*.

Quelle admirable modèle pour les enfants qui ont le bonheur d'être élevées dans des maisons d'éducation chrétienne, ou qui prennent part aux exercices si importants des catéchismes. Elles doivent, elles aussi, à l'exemple de sainte Anne, s'appliquer à l'étude de la religion ; cette connaissance leur sera nécessaire toute leur vie, et c'est maintenant surtout qu'elles doivent s'y livrer afin de l'établir en elles par de profondes racines. A l'étude, il faut joindre la prière qui la rend fructueuse et méritoire, qui attire les grâces d'en haut et maintient dans l'âme la vie surnaturelle. Et si ces chères enfants n'ont pas, comme sainte Anne, la facilité de travailler de leurs mains, afin d'accroître la splendeur de la maison de Dieu, elles peuvent du moins orner l'église par l'amour qu'elles lui portent, le respect qui les y maintient en la présence de Dieu, et la préparation fervente à la première communion. Par la communion elles deviennent bientôt le temple vivant du Sauveur que sainte Anne ne pouvait qu'appeler de ses vœux.

L'ABBÉ G. DE BESSONIES.

LÉON XIII ET L'ÉCOLE.

—
Suite.

“ Ce ne sera pas d'une moindre utilité pour la nation, si l'on pourvoit avec droiture et sagesse à l'éducation de la jeunesse dès la première enfance.

“ Telle est aujourd'hui la marche des temps et des habitudes, qu'un grand nombre, et au prix de très grands efforts travaillent à soustraire à la vigilance de l'Eglise et à la vertu de la religion la jeunesse adonnée aux lettres. On désire et on réclame de toute part des écoles appelées *neutres, mixtes, laïques*, dans le but d'obtenir que les élèves croissent dans une complète ignorance des choses les plus saintes et sans le moindre souci de la religion. Ce mal étant beaucoup plus étendu et plus grand que les remèdes, on voit se multiplier une génération insouciante des biens de l'âme, ignorante de la religion, souvent impie. Ecarter un si grand malheur de votre Hongrie, Vénérables Frères, et mettez-y tout Votre soin, tout Votre zèle. Formez la jeunesse dès la plus tendre enfance, aux mœurs et à la sagesse chrétienne; c'est une affaire qui, aujourd'hui plus que tout autre, intéresse non-seulement l'Eglise, mais l'Etat. C'est ce que comprennent parfaitement tous ceux qui ont de saines idées; aussi voit-on, en beaucoup d'endroits, un grand nombre de catholiques se préoccuper vivement de bien élever la jeunesse et consacrer à cette œuvre la part principale et constante de leur activité, sansse laisser effrayer par la grandeur des sacrifices et le poids du travail. Nous savons que beaucoup en Hongrie s'efforcent de tra-

vailer dans un dessein semblable; permettez, néanmoins, Vénérables Frères, que Nous excitions en cela de plus en plus Votre zèle épiscopal.

“ Considérant l'importance de la chose, Nous devons, certes, désirer et vouloir que, dans l'éducation publique de la jeunesse, il soit pleinement donné à l'Eglise de remplir les devoirs qui lui sont divinement confiés; et Nous ne pouvons faire moins que de Vous conjurer de consacrer à ce but Vos soins diligents. En même temps, ne Vous laissez point d'avertir les pères de famille et d'insister auprès d'eux pour qu'ils ne permettent pas à leurs enfants de fréquenter les écoles où il est à craindre que la foi chrétienne ne soit en péril; procurez aussi qu'il ne manque pas d'écoles recommandables par l'excellence de l'éducation et la probité des maîtres; et que ces écoles relèvent de votre autorité et soit placées sous la surveillance du clergé. ”—(Lettre Encyclique de N. T. S. P. Léon XIII. aux Evêques de Hongrie, 22 août 1886.)

“ L'Eglise a toujours eu des embrassements maternels pour le jeune âge; elle n'a cessé de travailler amoureusement à sa protection et elle l'a entouré de nombreux secours; de là, toutes ces congrégations religieuses établies pour élever l'adolescence dans les arts et la science, surtout pour la former à la sagesse et à la vertu chrétienne. Et ainsi, grâce à cela, la piété envers Dieu pénétrant facilement ces tendres cœurs; les devoirs de l'homme envers soi, envers les autres, et envers la patrie, qui de bonne heure en étaient déduits, s'exerçaient aussi de bonne heure avec les meilleures espérances. L'Eglise a donc juste sujet de gémir en voyant que ses enfants lui sont arrachés dès le premier âge et poussés dans les écoles où, lorsque toute connaissance de Dieu n'est pas supprimée, elle n'est

que superficielle et mêlée de faux ; où il n'y a aucune digue contre le déluge des erreurs, aucune foi pour les témoignages divins, aucune place pour la vérité qui lui permette de se défendre elle-même. Or, il est souverainement injuste d'exclure du domicile des lettres et des sciences l'autorité de l'Eglise catholique, car c'est à l'Eglise que Dieu a donné la mission d'enseigner la religion, c'est-à-dire la chose dont tout homme a besoin pour acquérir le salut éternel ; et cette mission n'a été donnée à aucune autre société humaine, et il n'y en a aucune qui puisse la revendiquer ; c'est pourquoi elle proclame avec raison un droit qui lui appartient en propre et se plaint de le voir détruire. Il faut prendre garde, au surplus, et avoir le plus grand soin que, dans les écoles qui ont secoué complètement ou en partie le joug de l'Eglise, la jeunesse ne se trouve en péril et qu'elle n'éprouve aucun dommage quand à la foi catholique et à l'honnêteté des mœurs.

“ A cet effet, le zèle du clergé et des honnêtes gens sera d'un grand secours, soit qu'ils s'efforcent d'empêcher que l'enseignement de la religion, non seulement ne soit pas chassé de ces écoles, mais qu'il y occupe la place qu'il mérite et soit confiés à des maîtres capables et d'une vertue éprouvée, soit qu'ils trouvent et organisent d'autres moyens de faire donner purement et commodement cet enseignement à la jeunesse. En cela le concours et la coopération des pères de famille seront de la plus grande utilité. Il faut donc user à leur égard de remontrance et d'exhortation aussi pressantes que possible. Ainsi, qu'ils considèrent quels grands et saints devoirs ils partagent avec Dieu à l'égard de leurs enfants, qu'ils doivent les élever dans la connaissance de la religion, dans la pratique des bonnes mœurs dans le service de Dieu ; qu'ils se ren-

dont coupables en exposant de jeunes être naïfs et sans défense au danger de maîtres suspects. Dans ces devoirs qui dérivent de la procréation même des enfants, que les parents sachent qu'il y a, de par la nature et la justice, autant de droits, et que ces droits sont de telle nature qu'on n'en peut rien délaissier soi-même, ni rien en abandonner à quelque puissance que ce soit, attendu qu'il n'est pas permis à l'homme de délier une obligation dont l'homme est tenu envers Dieu. Que les parents considèrent donc qu'ils ont une grande charge de protection envers leurs enfants, mais bien plus grande encore à l'égard de cette vie supérieure et plus excellente des âmes à laquelle ils doivent les former : et lorsqu'ils ne peuvent la remplir eux-mêmes, il est de leur devoir de donner à leurs enfants des auxiliaires étrangers, en sorte que ceux-ci reçoivent et recueillent de maîtres autorisés l'enseignement religieux nécessaire. Et il n'est pas rare, ce magnifique exemple de piété et de munificence donné (dans les endroits où il n'y avait que des écoles publiques dites *neutres*) par des catholiques qui ont ouvert des écoles à eux, au prix de grands efforts et de grands frais, et qui les entretiennent avec une égale constance. Certes, il est grandement à désirer que ces excellents et sûrs asiles de la jeunesse soient établis en plus grand nombre possible, là où il y en a besoin, selon les nécessités et les ressources locales." (Lettre Encyclique de N. T. S. P. Léon XIII aux Archevêques et Evêques de Bavière, 22 décembre 1887.)

“ Et ce n'est pas sans frayeur que Nous portons nos regards vers l'avenir, en pensant à ces futures moissons de maux dont on ne cesse de jeter les germes dans le cœur de l'enfance. Vous savez ce que sont devenus les écoles

publiques : aucune place n'y est plus laissée à l'Eglise, et à ce moment où il serait si nécessaire de travailler avec amour à façonner ces âmes encore tendres aux devoirs de la vie chrétienne, c'est alors qu'on impose le silence à la voix de la religion." (Lettre Encyclique de N. T. S. P. Léon XIII sur son Jubilé sacerdotal, 25 décembre 1888).

(A suivre.)

NOS DEVOIRS ENVERS L'ÉGLISE

(Suite).

L'Eglise vit par le secours de Dieu, en dépit du monde, voilà le premier de ces crimes !

Le second, c'est qu'elle reste la plus dévouée et la plus puissante à faire le bien. Là où les prêtres catholiques évangélisent et se dévouent, les âmes sont ennoblies et purifiées.

Là où les religieux et les religieuses apparaissent, les douleurs sont mieux soulagées, les asiles mieux tenus, les pauvres mieux assistés.

Là où des couvents se construisent, où des collèges et des écoles catholiques s'élèvent, on voit les foules accourir en flots pressés.

Voilà l'irrémissible crime de l'Eglise !

Elle triomphe où échouent ses ennemis ; elle crée des œuvres fécondes, quand ses adversaires gardent pour eux l'impuissance et la stérilité.

Vivre et créer, c'est dominer, c'est régir, c'est jouir de multiples et puissantes influences.

Telle est encore l'Eglise : elle enlace le monde dans le réseau divin de ses ministres ; elle pousse dans la société, dans l'intérieur des familles, dans l'intime de l'âme humaine de profondes et vigoureuses racines. Il faut en prendre son parti : cette mission lui vient directement du ciel : Dieu l'impose à la terre comme une bénédiction. L'Eglise traite avec les âmes ; elle domine dans les consciences ; elle dicte à toute la vie humaine des arrêts souverains ; elle est crue, elle est écoutée, elle est obéie. Les défenses tyranniques n'y ont rien fait.

La violence des pouvoirs s'est brisée à une domination qui n'est pas de ce monde ; après dix-huit siècles, les divines influences de l'Eglise sont irrésistibles, comme aux premiers jours.

Accepter cette céleste bienfaitrice serait le plus sage : le monde ne s'y résoudra jamais.

Le monde jalouse une chaire d'où jaillit une doctrine qui courbe les intelligences et fait plier les plus violentes résistances des cœurs. Il jalouse le confessionnal où les âmes sont étreintes dans des liens inconnus de la terre, et subissent une domination que nul être créé ne peut imposer.

Le monde s'irrite de nos sacrements qui fortifient les âmes contre ses entraînements ; il s'irrite de nos pompes sacrées qui enchantent les foules ; il s'irrite enfin contre nos temples qui les abritent et les réunissent.

Quand gronde la tempête révolutionnaire, il est aisé de distinguer au milieu du bruit de cette clameur : *Abolissons toutes les fêtes du Seigneur.* (Ps. 73.)

Abolir, renverser, détruire le catholicisme, tel est

bien le rêve de l'envie, tel est bien le but unique poursuivi par les ennemis de l'Eglise romaine.

A nous, catholiques, de leur résister ; à nous, d'annuler leurs efforts ; à nous, de défendre notre Sainte Mère l'Eglise.

Maintenant que nous connaissons les armes dont se servent nos adversaires, les moyens qu'ils emploient, il nous sera facile de les combattre.

Nous les attaquerons en face, nous lutterons corps à corps. A chacun de leurs coups, nous répondrons par une riposte vigoureuse.

Nos ennemis mentent. Nous démasquerons leurs calomnies et leurs mensonges. A l'aide des documents que nous fourniront généreusement la science et l'histoire, nous rétablirons victorieusement la vérité. Nous nous instruirons à fond sur notre religion. Puis, nous éclairerons les esprits par les conversations particulières. Nous ne laisserons passer aucune erreur, aucun mensonge, aucune calomnie contre l'Eglise, sans les signaler, sans les stigmatiser comme ils le méritent.

Nos ennemis essayent de tourner en ridicule nos doctrines, nos cérémonies, nos prêtres et nos religieux. Nous leur prouverons qu'une religion qui a civilisé le monde barbare, qui couvre la terre de ses bienfaites institutions, qui a produit les plus beaux génies dans les sciences, dans les lettres et dans les arts, qui, enfin, a eu l'honneur d'être attaquée par tous les tyrans et par tous les hommes vicieux et corrompus, n'est pas une religion dont on puisse se moquer impunément. Pour oser l'attaquer avec l'arme du mépris, il faut être soi-même profondément méprisable.

Nos ennemis emploient la ruse. Nous nous défierons de leurs procédés astucieux, de leur falacieuses promesses, de leur libéralisme affecté. Nous les jugerons, non par leurs paroles, mais par leurs actes ; puisque c'est par ses fruits que l'arbre se fait connaître. Nous saurons distinguer entre les vrais amis de l'Eglise et ses ennemis, entre ces catholiques intransigeants et ces libéraux qui, volon'iers, lui donnent le baiser de Ju'las, avant de la livrer à ses bourreaux.

Nos ennemis, enfin, veulent en venir aux moyens violents. Eh bien ! nous nous y opposerons, et si cela est nécessaire, nous n'hésiterons pas à rendre coups pour coups, afin de sauver notre foi et notre honneur.

C'est ce qu'ont fait les héroïques Vendéens et les vaillants catholiques de l'Equateur.

Plutôt que subir la domination maçonnique, plutôt que de voir abolir leur religion et corrompre leurs enfants, ils ont préféré courir la chance des combats. Le Dieu des armées a béni leurs efforts. La lutte héroïque des Vendéens ne fut pas inutile à la victoire finale de l'Eglise et, aujourd'hui, la république de l'Equateur, à l'ombre du drapeau du Sacré-Cœur, se repose et voit prospérer toutes ses institutions.

Ce qui est arrivé pour l'Equateur arrivera, nous l'espérons pour la France.

Bientôt, notre pays reconnaîtra qu'il a été indignement trompé par la secte maçonnique et par les ennemis du christianisme. En voyant l'abîme où on le conduit, il secouera sa torpeur, il brisera ses chaînes dont on essaye vainement de le charger, et il se relèvera plus catho-

lique que jamais, plus attaché que jamais à son Dieu et à sa religion.

La France montrera qu'elle est toujours la fille aînée de l'Eglise, la nation très chrétienne.

La résurrection au catholicisme sera pour le Pape le signe avant-coureur de la délivrance et du triomphe. Car, le Pape et la France sont inséparablement unis.

Hâtons cet heureux jour dans la mesure de nos forces. Agissons énergiquement, chacun dans notre sphère : les uns par la parole, les autres par la plume. Ne nous endormons pas au milieu de la lutte.

§ 3. — CROIRE ET OBÉIR.

En récitant le Symbole, nous professons publiquement notre croyance à la Sainte Eglise catholique, apostolique et romaine. Nous reconnaissons que nous devons, non seulement aimer et défendre cette Eglise, mais encore croire en elle, recevoir d'elle la doctrine, les enseignements. Cette obligation de croire à l'Eglise est imposée à tout chrétien. Quiconque refuse de s'y soumettre est, par le fait même, hérétique.

Aujourd'hui, dans certain milieu, il est de bon ton de nier cette obligation. Sous prétexte qu'il ne faut pas se laisser "mener par les cléricaux", on se laisse mener par les francs-maçons et les libres penseurs. On tient des propos comme celui-ci : "Il ne faut pas croire ce que disent les curés !" Ce qui signifie tout simplement : "Il faut pas croire ce que l'Eglise enseigne." Car, c'est par ses prêtres que l'Eglise distribue son enseignement dans le monde.

Puisque le pouvoir qu'a l'Eglise d'enseigner et l'o-

bligation qu'il y a pour les fidèles de se soumettre à son enseignement sont niés avec acharnement, il importe d'exposer avec précision et clarté la doctrine catholique sur cette question.

L'Église a été instituée par Jésus-Christ pour être la dépositaire (1), l'organe (2) et l'interprète (3) de la vérité. A tous ces titres, elle a le droit d'enseigner et aucun pouvoir humain ne peut lui ravir ce droit. Nous avons eu l'occasion de le prouver ailleurs et nous ne reviendrons pas là-dessus.

Mais l'Église a-t-elle le devoir d'enseigner, et les fidèles ont-ils, de leur côté, l'obligation de se soumettre à cet enseignement ? Voilà les deux questions qui se posent à nous. Efforçons-nous de les résoudre en nous appuyant sur les autorités les respectables : celles de Dieu, de la tradition et de la raison.

(1) Quand l'Esprit-Saint sera venu en vous, il vous enseignera toute vérité. (JEAN, 16, 13.)

(2) Allez, enseignez toutes les nations..... Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. (MAT., 10, 20.)

(3) Si votre frère n'écoute ni vos témoins, ni vous, dites-le à l'Église. (MAT., 18, 17.)

(A suivre.)

DIFFICULTÉ SCOLAIRE DU MANITOBA, PAR QUESTIONS ET RÉPONSES A LA PORTÉE DE TOUS.

Tel est le titre d'une petite brochure qui vient de paraître et qu'il serait désirable de voir pénétrer dans toutes les familles.

NOUVELLES DE ROME

— On télégraphie de Rome à la *Croix de Paris*, le 29 décembre : Ce matin à la réception des officiers de l'armée pontificale, Léon XIII a prononcé un discours très énergique.

Remerciant des vœux qu'on venait de lui exprimer, le Pape a raconté qu'une jeune Carmélite, en parfaite santé, s'est présentée à Lui il y a deux mois, et Lui a déclaré qu'elle venait offrir sa vie à Dieu que Dieu prolonge celle de Léon XIII. Cet offre a été acceptée, car la religieuse est morte. Sur la condition actuelle de la Papauté, Léon XIII a dit : Le gouvernement italien se trompe en croyant que cet état de choses puisse durer, car les persécutions de l'Eglise sont toujours transitoires, et le triomphe de la Papauté ne peut manquer d'arriver, il faut au Pape la liberté et l'indépendance, qui n'existent pas sans la souveraineté.

Le Pape remercie particulièrement le régiment des zouaves et le général de Charrette qui Lui sont constamment dévoués et qui se déclarent toujours prêts à accourir à sa défense. Les mêmes protestations de fidélité lui sont parvenues du Canada, de l'Irlande, de la Belgique. Léon XIII les remercie tous, et espère se voir bientôt entouré de ses enfants si fidèles et si chéris.

— *L'Osservatore Romano* disait à peu près dans le même temps : Le Pape ne fait pas de différence entre une chaîne de roses et de lis et une chaîne de corde et de fer, quand l'une et l'autre lient indistinctement et de la même façon sa liberté, celle de l'Eglise et celle de 300 millions de consciences, répandues dans le monde entier.

Voilà pourquoi le différend et le conflit ne sont pas circonscrits et localisés au Vatican et au Quirinal, à moins qu'il ne soit pas vrai qu'au Vatican se trouve le droit opprimé par la force, et qu'on ne voit pas au Quirinal la force qui opprime le droit.

Les termes de la question sont innensément élargis, et partant, on reconnaît involontairement mais explicitement que la lutte n'est pas entre Léon XIII et l'Italie -- que ce soit l'Italie de Crispi ou de Rudini -- mais bien entre le vicaire de Jésus-Christ, qui revendique la liberté de l'Eglise de Jésus-Christ, et tous ceux qui, à Rome, en Italie, en Europe et dans l'univers, refusent à l'Eglise et au Pape, l'unique moyen terrestre et humain qui existe aujourd'hui pour assurer la liberté et l'indépendance du règne de Jésus-Christ et de Dieu ici-bas.

BULLETIN.

Du 29 janvier au 2 février, les Sœurs du St. Rosaire de Rimouski, ont suivi les exercices d'un triduum préparatoire à leur rénovation générale des vœux et à la fête de la Purification de la sainte Vierge. Sa Grandeur a présidé la cérémonie du 2 février, après avoir célébré la sainte messe à la chapelle de la communauté.

— Les Religieuses du St. Rosaire, qui ont la direction de l'Ecole du village Ste. Flavie Station, ont suivi aussi dans le même temps les exercices d'un triduum.

— le 28 février M. le Grand Vicaire L. J. Langis, supérieur du séminaire, a fait la bénédiction d'un nouveau chemin de croix, pour la chapelle du séminaire.

Toute la communauté assistait. M. le Grand Vicaire a fait à cette occasion un sermon dont le texte était ce texte de St. Paul : " *J'ai jugé ne rien savoir parmi vous, si ce n'est Jésus-Christ et encore Jésus-Christ crucifié.*" M. le Grand Vicaire a expliqué comment le chemin de la croix est un livre à la portée de tous, qui : 1° instruit, 2° convertit, 3° réchauffe le zèle, 4° console, 5° procure les plus grands biens. Tout l'auditoire a écouté avec une grande attention, et a fait ensuite le chemin de la croix avec ferveur.

— Le gouvernement vient d'annoncer à Sa grandeur Mgr Blais, qu'une somme de \$1000 a été accordée, pour faire au premier temps favorable, une route entre les missions de Cabano et Packington.

ACTIONS DE GRACES

Fall-River, 6 février 1897. — Souffrant depuis plusieurs années, d'un mal de reins, qu'aucun médecin ne put guérir, ma famille et moi nous nous recommandâmes à sainte Anne pour ma guérison ; nous nous abonnâmes au *Messenger* promettant d'y faire inscrire la guérison aussitôt quelle serait obtenue. Il me vint à l'idée d'aller à un hôpital de Boston, où je croyais devoir subir une opération. Mais grâce à sainte Anne les premiers remèdes que je pris m'ont rendu toute l'espérance que j'avais perdue. Au bout de deux mois, je commençai à travailler. J'espère que sainte Anne va me continuer ses faveurs et je prie tous les abonnés de la remercier avec moi. Alfred Otis.

Humqui, 22 janvier. — J'ai souffert constamment

d'un mal de tête qui date de mes années d'enfance. Les soins des médecins n'ont pu m'apporter aucun soulagement. Ils m'ont même déclaré que ma maladie était incurable, alors je me suis adressé à la bonne sainte Anne. Après plusieurs neuvaines faites en son honneur et en l'honneur de sainte Antoine, je pris assez de mieux pour me rendre en pèlerinage à son sanctuaire. C'est là que j'ai obtenue ma complète guérison. Je ne cesserai de remercier cette bonne mère tous les jours de ma vie. C. R.

Ste. Flavie, 30 janvier. — L'automne dernier je fus atteinte d'une maladie grave. Je ne pouvais vaquer à mes occupations et je n'attendais rien autre chose que la mort. Après prière à sainte Anne, promesse de publication de ma guérison dans le *Messenger*, et de pèlerinage, je suis aujourd'hui parfaitement bien.—Merci à cette bonne et tendre Mère. Dme Alph. Emond.

St. Octave 8 février.—Ma petite fille avait un mal à une oreille, qu'aucun remède ne pouvait guérir. Malgré les soins, le mal au lieu de diminuer augmentait : on croyait qu'elle resterait infirme. Je me suis adressé à la bonne sainte Anne; je fis une neuvaine en son honneur, promis de faire dire une basse messe, et publication dans le *Messenger*. Ma petite fille est parfaitement guérie. Merci à cette bonne mère pour plusieurs autres faveurs obtenues par son intercession. Dme Paul Michaud.

Dayton—Faveur obtenue par l'intercession de sainte Anne. Dme A. C.—*St-Fabien*. Guérison d'une maladie douloureuse après promesse de pèlerinage au sanctuaire de Ste-Anne. M. B.—Deux jeunes enfants guéris par l'intercession de sainte Anne. M.—*Baie de la Trinité*. Faveurs obtenues. Une abonnée.—*Fall River*. Remercie-

ments à sainte Anne pour avoir guéri mon mari d'une maladie de cœur et pour la guérison de plusieurs autres maladies. Dme F. Côté.—*Cap-Chat*. Guérison par l'intercession de sainte Anne d'un violent mal de dents et d'un mal de jambe, après neuvaine à sainte Anne et promesse de publication dans le *Messenger*. Dme Alma Roy.—*N.-D. de Lourdes*. Remerciements pour plusieurs faveurs obtenues. Dme Vve J. Aug. Côté.—*Jupitagan*. Mille remerciements à sainte Anne pour guérison d'un mal de gorge dont souffrait mon fils, après promesse d'une messe en l'honneur de sainte Anne et de publication dans le *Messenger*. Remerciements pour plusieurs autres faveurs Dme Chs. Gérard.—*Rimouski*. J'ai obtenue la guérison d'une maladie très-grave après promesse de publication dans le *Messenger*. Dame Germain Lepage.—*Chapleau Ont.* Je vous prie d'annoncer dans le *Messenger* que j'ai obtenu trois faveurs signalées par l'intercession de sainte Anne. L. Lafiance.—*Petit Matane*. Mille remerciements à la sainte Vierge et à la bonne sainte Anne pour une guérison obtenue et un grand nombre d'autres grâces. Une enfant de Marie.—*Humqui*. Madame Jos. Bouchard guérie d'une maladie dangereuse, désire que cette grâce soit mentionnée dans le *Messenger*. Remerciements à sainte Anne pour la guérison de mon enfant et plusieurs faveurs obtenues par son intercession après promesse de faire publier dans le *Messenger*. V. G. R.—*Humqui*. Reconnaissance à sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues après neuvaine et promesse de faire dire une messe. Dme J.-B. Côté.—*St-Simon*. Actions de grâces à sainte Anne pour avoir préservé mon frère d'une accident et guéri ma sœur. Une abonnée.—*Anse-à Grisfonds*. Actions de grâces pour le soulagement d'un mal de gorge et plusieurs

autr
sage
nue
lière
prés
Ann
à sa
Mon
prit
deux
nues
plusi
men
pour
à l'ir
abon
nues.
mal c
saint
deva
le M.
autre
du C
viole
prom
Gagn

] dèles
boisso

autres faveurs, après promesse de publication dans le *Messenger*. S. Boulet.—*Rivière-au-Renard*. Guérison obtenue par sainte Anne. G. G.—*St-Godefroi*. Grâce particulière obtenue. Guérison obtenue.—*St-Simon*. J'ai été préservé d'une mort certaine par l'intercession de sainte Anne. X.—*Mariapolis, Manitoba*. Mille remerciements à sainte Anne pour faveur obtenue. L. T.—*St-Anaclet*. Mon mari souffrait d'un mal à une jambe. Un mal me prit à un genoux. Après promesse de faire publier ces deux guérisons dans le *Messenger*, nous les avons obtenues. Merci à cette bonne mère pour ces guérisons et plusieurs autres. Une abonnée.—*St-Edmond*. Soulagement dans plusieurs maladies, grâce particulière obtenue pour une enfant, et guérison d'un mal à un pied, grâce à l'intercession de sainte Anne. A. P.—*Humqui*. Une abonnée remercie sainte Anne pour bien des grâces obtenues. *Port Daniel, centre*. J'ai obtenu la guérison d'un mal de côté par l'intercession de sainte Anne et de la sainte Vierge, sur la promesse de faire brûler un cierge devant leurs images et de faire publier cette guérison dans le *Messenger*. Mille remerciements aussi pour plusieurs autres faveurs. Une amie de sainte Anne.—*St-Norbert du Cap-Chat*. Merci à sainte Anne pour la guérison d'un violent mal d'estomac, après prière à cette bonne mère et promesse de publication dans le *Messenger*. Dne F. X. Gagné.

RECOMMANDATIONS

Le triomphe de l'Eglise ; la conversion des pays infidèles ; les œuvres diocésaines ; 4 personnes adonnées à la boisson ; 5 malades ; 1 enfant difficile à élever ; 4 personnes

pour grâces particulières ; 1 mariage ; 2 faveurs temporelles ; 3 guérisons ; 7 affaires importantes ; 2 familles pour grâces particulières ; 1 famille pour succès dans une entreprise ; conversion d'une protestante ; 1 personne pour mal d'yeux ; 2 conversions ; 4 vocations ; 9 institutrices et leurs élèves : 1 paroisse ; succès d'une retraite ; 1 personne infirme ; 1 personne pour succès dans ses études ; plusieurs grâces particulières ; les zéloteurs et zélatrices du *Messenger* ; les bienfaiteurs de l'œuvre du Pèlerinage.

ABONNÉS DÉFUNTS

Dme Octave Bérubé, décédée le 8 novembre à l'âge de 64 ans.

Dme Françoise Bernier, épouse de Patrice Gagnon, décédée à Ste-Luce, le 19 janvier à l'âge de 74 ans

Léon Larrivée, décédé à Fall-River, le 2 février à l'âge de 25 ans.

Jos. Auguste Côté, décédé le 31 octobre dernier à N.-D. de Lourdes. Il était zélateur du *Messenger*.

Marcel Canuel, décédé en février à Rimouski, à l'âge de 71 ans.

Magloire Lavoie, décédé au Cap-Chat en novembre dernier.

Jos. Côté, décédé à St-Ulric, le 8 février.

— Les Rév. MM. John James Kelly, curé de Yonge, diocèse de Kingston ; Jos. Napoléon Beaudry, curé de Keeseville, N. Y., décédés dans le mois de janvier dernier ; et Mgr Joachim Boucher, ancien curé de St-Antoine de la Rivière du Loup, décédé dans le mois de février, étaient membres de la société d'une messe section provinciale.

DONS A STE-ANNE

Anonyme, Fall-River.....	\$ 3 00
X. Therriault, Fall-River.....	2 00
Dme Jean Langis, Lynn, Mass.....	0 15